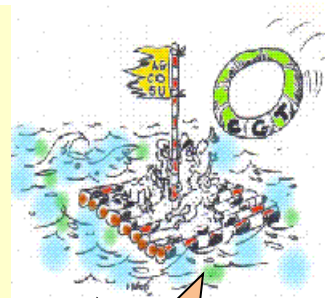




Le Trait d'Union.



Syndicat National des Agents des Douanes.
Interrégion de Nantes novembre 2012

N°43

**Pour un véritable changement,
la mobilisation c'est maintenant.**



Nous nous en doutions un peu ...

Et c'est pour cette raison que la CGT a accueilli l'élection d'un président socialiste avec modération !

Partout, dans tous les domaines, la Commission européenne mène la danse. Les politiques mises en place sont ultra libérales et conformes aux intérêts des milieux financiers et affairistes. Ces politiques se construisent sur le dos des salariés européens. Partout, l'action de l'Etat régulateur et protecteur recule. Partout la précarité s'installe.

Dernière couleuvre à avaler ... le choc de compétitivité ! Où la société française est sommée de s'accommoder des normes basses déjà en place dans l'U-E.

Nous l'aurons compris, ce Gouvernement n'a pas voulu rompre avec la logique libérale, il est pieds et mains liés face à la technocratie de Bruxelles, qui ne relève, rappelons le, d'aucun suffrage universel et ne présente pas de légitimité particulière ...

Les ajustements structurels de l'économie française se poursuivent. Ils impacteront horaires légaux du travail, montant des salaires, retraites, niveau de notre protection sociale ...

2013 sera pour la DGDDI, l'année du calme avant la tempête qui s'annonce en 2014.

Il y aura certes des créations de services, comme le service de la TPL, mais n'oublions pas que ce dernier sera abondé d'effectifs qui dégarniront d'autres services ! L'enveloppe d'emploi est constante, il n'y a plus de création d'emplois publics en douane !

La Douane va continuer à fermer des services et à supprimer des postes. La rhétorique libérale ne nous épargnera pas. Cette année, des promotions sur T.A. n'ont pas été honorées. De mémoire de syndicalistes, nous n'avions jamais connu une telle situation ...

Une réflexion au niveau de la DG est en cours sur les 27 RL restantes, pour les passer à la trappe, au nom de la e.douane!

De plus, partout et tout le temps, des hommes politiques, des journalistes, des bien-pensants, assèment le même discours, le martelant dans l'esprit de l'opinion publique, cette crise est la crise de l'Etat dépensier, qui doit réduire son train de vie et le nombre de ses fonctionnaires ...

Comme toujours, le fonctionnaire est montré du doigt, stigmatisé, culpabilisé !

Ils tapent toujours sur les mêmes et ne se posent jamais la question de savoir si d'autres acteurs devraient également fournir un effort. Personne ne nous parle jamais des autres voies possibles et pourtant elles existent! lien suivant <http://www.atterres.org/>

Bref, ce qui nous attend n'est pas favorable et réclame de notre part une attention, une solidarité et un esprit de corps rénové, puisque ce grand vent n'épargnera personne, ni les OP/CO, ni les AG, ni la SURV et concernera les agents de tous grades !

Surveillez vos calendriers ! Des actions douanières s'annoncent !

Faites entendre votre voix !

Nous faisons tous un travail utile et indispensable à la bonne marche de l'économie française, casser cet outil de contrôle et de régulation qu'est la Douane expose notre société à de multiples dangers.

Nos dirigeants doivent en prendre conscience et faire preuve d'audace et de fermeté vis à vis de Bruxelles !

Soyez vigilants et MOBILISEZ VOUS !

Les sections du SNAD CGT de l'interrégion appellent l'ensemble du personnel à participer massivement aux initiatives qui vous seront proposées dans les prochains jours.

Sans rapport de force, le changement ne pourra intervenir.
**SEULE LA LUTTE POURRA INFLECHIR LES DECISIONS
DE CASSE DE NOTRE ADMINISTRATION ET DU
SERVICE PUBLIC EN GENERAL**





Communiqué de la CGT

Le Premier Ministre vient d'annoncer de nouvelles mesures présentées au nom du développement industriel et de l'emploi.

Alors que trois rapports publics ont souligné le manque d'évaluation de l'efficacité des aides publiques dont bénéficient déjà les entreprises :

- Le rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi de février 2006,
- Le rapport du CESE sur la compétitivité de l'économie française d'octobre 2011,
- Le rapport de la Cour des comptes sur le financement de l'économie de juillet 2012, le Gouvernement a préféré s'en remettre au rapport d'un grand patron.

Le dispositif Ayrault est fondé sur la logique contestable et contestée de la baisse du coût du travail. La « première mesure massive, et sans précédent » consiste en un « allègement de 20 milliards d'euros du coût du travail ». Ce nouveau cadeau s'ajouterait aux 172 milliards d'aides dont bénéficient déjà les entreprises. Contrairement à ce que demande la CGT, leur efficacité en terme d'emplois et d'investissement productif n'a toujours pas été examinée sérieusement.

La CGT conteste fortement les volets essentiels de ce dispositif :

- Les ménages seraient doublement pénalisés : leur pouvoir d'achat diminuerait à cause de la hausse de la TVA (à raison de 7 milliards d'euros) et de la fiscalité écologique (3 milliards d'euros).
- La baisse des dépenses publiques se traduirait par la dégradation de la qualité des services publics et par de nouvelles pressions sur les agents de l'Etat, des collectivités et de la Sécurité sociale. Cette mesure risque donc de peser sur le potentiel de la croissance économique et sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat et la réponse aux besoins sociaux.
- Toutes les entreprises dans tous les secteurs, indépendamment de leur taille et de leur situation financière bénéficieraient des nouvelles aides, y compris celles qui engrangent des profits ou distribuent un haut niveau de dividendes à leurs actionnaires.

C'est inacceptable !

Nombre d'entreprises pourraient cumuler les exonérations de cotisations sociales actuelles à ce nouveau crédit d'impôt. Les entreprises qui paient leurs salariés entre le SMIC et 1,6 SMIC gagneraient de l'argent alors qu'elles ont déjà très largement bénéficiées d'exonérations de cotisations sociales.

L'avenir de l'Industrie et de l'Emploi nécessite un nouveau mode de développement fondé sur une véritable valorisation du travail. C'est le travail qui est créateur de richesse et c'est bien le capital qui coûte cher. En trente ans, la masse salariale des entreprises a été multipliée par 3,6 alors que la somme des dividendes versés aux actionnaires a été multipliée par 20. C'est la première cause de la baisse des investissements et la désindustrialisation.

Assurer ce nouveau mode de développement nécessite de lutter contre la spéculation en mettant notamment à contribution les revenus financiers des entreprises et des particuliers.

CAP A L'OUEST



GT actualisation DUERP du 25.10.2012

Ordre du jour : Actualisation 2012 des DUERP et des programmes de prévention; groupe de travail interrégional préparatoire au CTSD.

Représentants CGT : Alain LE PORT (expert DRGC Nantes)- Stephane MALRY (expert DR Bretagne) - Aline OSTOLSKY (experte DR Poitiers) - Pascal PIAT (expert DR Nantes)- Hugues ROY (représentant DR Nantes) - Michel SANSONETTI (représentant DR Bretagne)

M. DUPONT DUTILLOY, Directeur Interrégional introduit le GT:

Les intervenants de l'administration, à savoir les Directeurs Régionaux des Pays de Loire et de la DRGC ainsi que les assistants de prévention et experts des différentes directions, exposeront leur méthodologie et leur bilan ; l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail ainsi que les médecins de prévention apporteront leur expérience technique et réglementaire sur les différents sujets abordés.

L'objectif de ce GT est de présenter et améliorer la mise à jour des DUERP et de faire un bilan des actions menées en matière de prévention, de sécurité et de santé au travail.

Le DI nous informe de la nomination de Thierry CLEMENT (assistant de prévention des Pays de Loire) au poste de conseiller de prévention de la Direction Interrégionale de Nantes dont le rôle sera d'être moteur dans la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques auprès du DI.

L'ISST, précise qu'en 2013, le DUERP prendra une nouvelle forme et qu'on peut s'attendre une amélioration de l'évaluation des risques.

L'experte DRGC présente son PAP :

La DRGC a mené une campagne de réflexion pour laquelle chaque service s'est impliqué en répertoriant les risques liés à leur environnement de travail spécifique. La Direction, en préambule du PAP 2012/2013, reprend dans un document de présentation, la réglementation en la matière et fait un bilan de réalisation du PAP 2011/2012.

Le CHS Spécial de la DRGC finance principalement des formations aux gestes et postures et des Equipements de Protection Individuels.

Nous soulignons un bon travail de présentation qui peut démontrer un intérêt certain pour la SST et le PAP. Cependant, même si les risques spécifiques au métier de marin sont bien pris en compte, il nous semble que certaines familles de risques ne sont pas répertoriées par les agents et le PAP semble incomplet au vu des risques (plus généralistes) encourus dans chaque service. Le PAP par exemple ne reprend pas les risques encourus et répertoriés dans les bureaux de la DRGC et au CLI.

L'assistant de prévention des Pays de Loire présente son PAP :

La DR Pays de Loire a invité chaque chef de service à réunir les agents afin de mettre à jour les DUERP puis réunis des représentants par métiers en un GT afin d'établir le PAP 2012. Chaque famille de risque est passée en revue en modulant les degrés de gravité et de fréquence afin d'y apporter la bonne réponse en matière de prévention. Le PAP Pays de Loire reprend donc pour chaque famille de risque une mesure de prévention.

Le CHSCT pays de Loire finance principalement des formations (gestes et postures, conduites, secouristes du travail...), des aménagements de postes de travail (confort bureautique, sièges ergonomiques, éclairages...), et exceptionnellement des EPI (analyseurs de gaz, combinaisons, chaussures de sécurité).

Nous précisons au DI que certains services n'ont pas été réunis dans les règles de l'art et que le recueil des risques ne peut être considéré comme totalement effectué. Le PAP est bien élaboré et la méthodologie est cohérente. Cependant les curseurs de gravité et de fréquences semblent dans certains cas avoir été placés au minimum. Nous comprenons que du degré de gravité et de fréquence dépend parfois l'urgence de la dépense mais ce n'est pas une raison pour minimiser les risques, d'autant que c'est le CHSCT qui finance le plus souvent les actions de prévention.

L'experte de la DR de Bretagne présente son PAP:

Il admet que tous les services de sa circonscription ne se sont pas réunis et que seuls les risques majeurs classés A ont été pris en compte dans le PAP.

Les principales dépenses effectuées par le CHSCT Bretagne sont des aménagements de poste, des formations ainsi que des travaux immobiliers.

Nous relevons qu'il faut améliorer la sensibilisation des chefs de services, répertorier de la manière la plus complète les risques et les reprendre obligatoirement dans le PAP. Le DR de Bretagne ne souhaitais pas répertorier comme risque la manipulation ou la menace des armes cependant, et même si ce risque est inévitable dans le métier de la surveillance, il doit apparaître dans le PAP au même titre que le risque de fatigue et de stress lié aux horaires décalés.

L'expert de la DR de Poitiers présente son PAP:

Il a invité chaque chef de service à réunir les agents afin d'actualiser les risques en insistant plus particulièrement sur la pluralité des métiers.

le CHSCT de Poitiers finance des formations et des aménagements de postes (supports ordinateurs, luminaires stores...)

La présentation des DUERP et des 4 Plans Annuels de Prévention (PAP) montre un intérêt, une implication et une interprétation différente d'un service à l'autre. Le sujet de la prévention des risques professionnels, de la Sécurité et de la Santé au Travail n'est pas encore primordial dans beaucoup d'esprit. On peut cependant espérer au vue des améliorations déjà apportées que l'indicateur SST avance... mais pas aussi vite que les indicateurs de performance.

Notre souhait est que le Directeur Interrégional par l'intermédiaire du conseiller de prévention et des assistants de prévention :

- continue à sensibiliser les personnels sur la Santé et la Sécurité au Travail, facteur de bien être et de bien travailler.*
- continue l'information concernant le fonctionnement des CHSCT, du DUERP et des registres SST afin que remontent les besoins des agents.*
- responsabilise les chefs de services sur la SST et la mise à jour des DUERP*
- veille à une harmonisation de la méthodologie et de la forme des Plans Annuels de Prévention qui doivent reprendre chaque famille de risques répertoriée dans les DUERP.*

Lexique
Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail

DUERP : Document Unique des Evaluations des Risques Professionnels.

SST : Santé, Sécurité au Travail

ISST : Inspecteur, Santé, Sécurité au Travail

PAP : Plan Annuel de Prévention

Sur le calendrier de la DI.

Un CTSD se tiendra le 27 novembre 2012, il est probable qu'il soit reconvoqué le 04 décembre si la majorité des OS votent contre les projets du DI.

Ordre du jour :

- 1) Actualisation 2012 des DUERP et des programmes de prévention des risques
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du CTSD du 11 mai 2012
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance du CTSD du 30 mai 2012
- 4) Approbation du nouveau règlement intérieur du CTSD de la DI de Nantes
- 5) Modification de la durée hebdomadaire du travail à la BSI de Saint-Brieuc
- 6) Évolution du schéma d'organisation du dédouanement de la direction régionale de Bretagne
- 7) Transfert du DAFN du bureau de Saint-Nazaire Montoir au bureau des Sables d'Olonne
- 8) Formation professionnelle : bilan 2011 et programme 2012
- 9) Bilan d'étape du BOP 2012 (PAE et budget)
- 10) Questions diverses



Le Garde-côtes



COMPTE RENDU DU CHS-CT Spécial Aéronaval du 18 Octobre 2012

La dernière réunion du CHS-CT Spécial Aéronaval s'est déroulée le 18 Octobre 2012 et comme nous l'avons notifié dans notre déclaration préalable, jointe au présent compte-rendu, peu d'actions avaient été mises en œuvre.

L'interrogation de l'administration, par les représentants du personnel CGT, sur le suivi des décisions prises, n'a malheureusement fait que conforter ce que la CGT pensait.

En effet, il aura fallu la tenue de cette réunion pour apprendre, par exemple, que des demandes de DAD DOC-SEA, sur des besoins exprimés sur les fiches hygiène sécurité, dont ce comité avait jugé que c'était du ressort de crédits DG B2, faisaient l'objet d'opérations différées et nécessitaient la production d'une nouvelle demande pour 2013 (cas du remplacement de la literie du PGC Brest et du remplacement des sièges passerelles de la BSN de La Rochelle, entre autres)

De même, en ce qui concerne les études en cours, à l'exception du dossier sur la coupée de Brest qui semble bien avancer, il y a peu d'évolutions. Ce sont principalement des observations figurant dans le DUERP sans production de devis, alors qu'il est impératif que le chef de service en produise un, pour une prise en compte au niveau du CHSS.

C'est donc dans ce cadre, que le CHSS a été amené à se prononcer sur un certain nombre d'actions à financer, dont le détail est repris sur les tableaux en annexes, actions dont il avait pour certaines refusé le financement, lors de précédentes réunions de ce comité, afin de répondre aux demandes formulées par les personnels et de ne pas perdre de crédits alloués, comme en 2012.

Il reste néanmoins que des points comme le financement des vestes de mer pour le contrôle des pêches, l'acquisition de combinaisons pour le contrôle des batteries sont restés en suspens.

Divers

Sur proposition et initiative de la CGT, une visite de site sera effectuée sur le patrouilleur de Brest.

Sur la demande figurant sur une fiche registre HS CGT, d'effectuer les visites médicales « médecine de prévention » et « médecine d'aptitude », en début de mission ou entre les missions, l'avis du médecin coordonnateur sera requis.

A noter aussi, que les suite données aux visites de sites par les ISST sont généralement rapidement suivis d'effets par l'administration .

Vos représentants CGT au CHS-CT Spécial aéromaritime

Alain LE PORT BGC Lorient
Michel NICOLO PGC Brest

Actions budgétées au titre des crédits CHSS CT 2012

Actions	Bénéficiaire	Montant	Observations
Sèche linge	BSAM Lann-Bihoué	350,00 €	
Achat de casques antibruit (6) pour les mécaniciens	BGC Lorient	167,35 €	
Chaînes de fermeture filières	BGC Lorient	960,00 €	Si DAD B2 refusée
Pose de caillebotis anti-dérapant sur la passerelle d'accès au ponton	BGC Lorient	484,50 €	
Ceinture lombaire prescrite par médecin pour 1 agent	PGC Brest	72,15 €	
Souris roller mousse	PGC Brest		non chiffré
Siège avec tête-tête	PGC Brest	305,85 €	
Brancard secourisme	PGC Brest	350,00 €	
Complément renouvellement literies 2011(8) -housses et traversins non feu	PGC Brest	1 856,00 €	
Achat bas de porte local frigos de la brigade	PGC Brest	20,00 €	
Renouvellement des traversins, oreillers, et taies du moyen(13)	BGC St Malo	900,00 €	
Achat de tancarville pour le séchage des vêtements de travail	BGC St Malo	80,00 €	
Installation de porte savon et porte papier WC dans vestiaires de la VGC	BGC St Malo	400,00 €	
Achat d'une armoire de stockage pour les produits dangereux	BGC Royan	2 300,00 €	
Achat de cyalume pour les personnels aériens	BSAM	110,00 €	
Achat de lampes frontales (12)	BSAM	238,90 €	
Achat de 2 poubelles pour le local socail DRGC	CLI	100,00 €	
Achat d'une lampe torche(dynamo) utilisable lors des coupures de courant	CLI	20,00 €	
Cylaumes	Toutes unités maritimes	563,36 €	Estimation 170 agents
Bottes pêches	Toutes unités maritimes	1 000,00 €	Pour agents non dotés et stock tampon
Acquisition combinaisons orange pour fouille des navires	Toutes unités maritimes	1 000,00 €	Pour agents non dotés et stock tampon
Divers EPI (chaussures sécurité, gants, ...)	Toutes unités	5 000,00 €	
Formation gestes et postures BGC	BGC St Malo	1 333,54 €	
Formation Médicale PSC1 (20 Agents)	Toutes unités	840,00 €	
Formation "Médical II°"	PGC Brest	1 749,00 €	
TOTAL		20 200,65 €	

Actions rejetées par CHSS CT 2012 du ressort de B2 (DAD DOC-SEA) A demander en 2013

Actions	Bénéficiaire	Montant	
Renouvellement des sièges passerelle (2)	BSN La Rochelle	1 766,59 €	
Renouvellement des Literies (8)	PGC Brest	3 120,00 €	
TOTAL		4 886,59 €	

Etudes en cours

Actions	Bénéficiaire	Montant	Avis CHSS-CT
Modification platelage de la passerelle d'accès au ponton	PGC Brest		Du ressort B/2 devis et suites enquête par ISST Transmis à B/2
Mesure du bruit-relevé de l'air, des vibrations et de l'air ambiant	VRS La Trinité sur mer		
Attribution d'un poste à quai pérenne- Aménagement et sécurisation du site et conditions d'accès	VGC St Malo		
Aménagement de la plate forme d'embarquement pour l'annexe 6m	PGC Brest		
Mise en place d'un dispositif de manutention de matériel vers le local machine (mâtériau de charge)	BGC St Malo et BGC Bayonne		
Installation d'une main courante au plafond de l'abri de navigation	BGC Bayonne		
Insonorisation du local EVAC	PGC Brest		
Modification du support affût 12,7 mm	BGC Lorient		
Aménagement d'une plate forme sur le quai pour faciliter les manipulations avec la grue du bord	PGC Brest		
Reconfiguration du poste de pilotage du hurricane(poste de pilotage double -pilote+copilote et remplacement du siège pilote par bolster)	PGC Brest		
Dotation de casques individuels avec visière pour l'utilisation des annexes et de moyens radio adaptés aux casques	PGC Brest		

« Dans une démocratie qui lutte, qui veut conquérir la paix sociale, malgré les entraves, les embûches du chemin, le découragement devient un crime s'il persiste, car il ne tend à rien moins qu'à causer la défaite des combattants. Mais si vous avez le but idéal de justice sociale, si vous pensez aux générations futures, si vous les voulez plus heureuses, plus fraternelles, vous n'avez plus le droit au découragement, ni celui de désertir le combat. Ce n'est plus votre cause que vous défendez, c'est celle de vos enfants, c'est la cause de l'avenir.

Debout, donc, la victoire est à vous ».

Jean Jaurès

Bulletin d'adhésion

Si tu désires nous rejoindre remets ce bulletin et un RIB à un militant du SNAD CGT

Nom :

Prénoms :

Grade :

Indice :

Date de prise de rang dans l'échelon :

Date d'entrée dans l'administration :

Unité ou service :

Adresse Complète:

(afin de recevoir la presse syndicale)

Signature :

